

10 décembre 2014

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 décembre 2014

Etaient présents : Henri DORBON ; Pierre BEIRNAERT ; Jean-Pierre SOREL ; Laetitia DEPIERRE ; Monique WUNDERLE ; Sylvie MOREL ; Christian FRENOIS ; Hélène JOUVENCEAU ;

Absents excusés : Laurent DIMANCHE ; Sabrina DUMONT ; Emmanuel BAVEREL qui donne pouvoir à Henri DORBON

Secrétaire de séance : Christian FRENOIS ;

Voiries du lotissement Les Perchés. Classement des voiries du lotissement Les Perchés en voie communales

Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire classer dans le domaine public communal les voiries du lotissement Les Perchés appartenant à la commune, à savoir les parcelles suivantes : ZO n° 108, ZO n° 115, ZO n° 127, ZO n° 133, ZO n° 134 et autorise le maire à faire les démarches et signer les documents nécessaires pour ce classement.

Mise à disposition du tracteur et ses équipements à la commune de Mathenay

Le conseil municipal à l'unanimité, suite à la demande de la commune de Mathenay, accepte de mettre à disposition le tracteur de la commune avec ses équipements au prix de 16 € de l'heure et donne pouvoir au maire pour signer une convention de mise à disposition avec la commune de Mathenay.

Modalités de recouvrement des taxes assainissement et redevance ordures ménagères.

Le conseil municipal décide que le recouvrement de la redevance des ordures ménagères et de la taxe d'assainissement est modifié comme suit :

- pour les ordures ménagères le recouvrement se fera en une seule fois courant octobre
- pour la taxe d'assainissement le recouvrement se fera courant juin.

Suppression de la régie des photocopies

Le conseil municipal décide de supprimer la régie de photocopies existante, du fait d'un très petit nombre de demandes.

Tarifs 2015, location salle polyvalente ESPACE LIBERTE

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité décide de ne pas modifier les tarifs pour la location de la salle des Fées de l'« Espace Liberté » pour l'année 2015, à savoir :

Pour les particuliers :

- Forfait grande salle et cuisine, rez-de-chaussée :
 - pour 1 jour : 150 €
 - pour 2 jours : 250 €
 - pour 3 jours : 350 €
 - pour apéritif, vin d'honneur : 80 €

Redevance ordures ménagères 2015

Le conseil municipal après délibération décide de conserver le prix du point pour l'année 2015 à 14 €, rappelle que le forfait par habitation est de 6 points pour une résidence principale, 7 points pour une résidence secondaire, la part par habitant est de 2,4 points ; que la redevance est calculée au prorata en cas de nouvelle installation ou déménagement au cours de l'année.

Indemnité gardiennage église

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité, fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 204 € par an pour 2015.

Remboursement des frais de déplacement aux agents techniques utilisant leur voiture pour les travaux communaux.

Le conseil municipal décide de rembourser les frais de déplacement aux employés communaux pour l'année 2014,

- soit à Philippe NICOD 450 km à 0,25 €/km (voiture 5ch)
- et à Jean-Philippe GRAS 1050 km à 0,25 €/km (voiture 5 ch)

Révision de la carte communale

Après présentation par le maire de l'état des lieux de la carte communale actuelle, et présentation des différents aspects de la réforme découlant de la loi ALUR, après précision des dates limites concernant cette réforme, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- qu'il est prudent d'ouvrir dès maintenant une nouvelle zone à urbaniser ultérieurement près du lotissement Les Perchés,
- décide d'engager une révision de la carte communale
- et charge le maire d'engager la procédure..

Projet de bâtiment impasse des Bernardines

Le maire propose d'étudier la possibilité de construire un bâtiment Impasse des Bernardines dont la destination reste à préciser. Il serait souhaitable que ce bâtiment s'autofinance (photovoltaïque). Le conseil municipal charge le maire de contacter les organismes et sociétés compétents pour présenter un avant-projet.

Subvention Conseil Général

Le maire informe qu'une subvention de 2 280 € a été attribuée pour travaux en forêt.

Une somme de 5 966 € a été attribuée pour la restauration des œuvres de l'église.

Verger communal

17 arbres fruitiers ont été plantés par les croqueurs de pommes et les enfants de Vadans dans le parc Jeanguillaume. Des panonceaux précisant la variété, la date de plantation et le nom du planteur sont en commande chez AGORA.

Soirée IFCVG

La soirée de clôture de l'année de l'IFCVG se déroule le 9 décembre à la salle des Fées à Vadans avec la maison HURÉ pour les champagnes et Romuald FASSET pour le repas dégustation.

Adhésion à « plante et cité »

La commune adhèrera à « Plante et Cité » (ingénierie de la nature) en vue d'accéder à différents services concernant la gestion, l'innovation, etc., en matière d'écologie urbaine, bio diversité, paysage, etc..

Coût 105 € annuel.

Bulletin communal

En vue de la rédaction du bulletin communal le maire invite les membres du conseil à faire parvenir les articles qu'ils souhaitent voir insérer dans ce bulletin.

Repas du CCAS

Le CCAS organise son habituel repas le 14 décembre à la salle des Fées.

Fonctionnement de la lagune

Le rapport du service du Conseil Général concernant le fonctionnement de la lagune est disponible en mairie.

Radar pédagogique

Les assurances AXA proposent de fournir gracieusement deux appareils à la commune, ceux-ci viendront en complément des travaux de traverse d'agglomération. Le conseil municipal étudiera cette éventualité.

Demande de soutien financier de l'atelier théâtre de la MJC

Le conseil municipal donne son accord de principe pour une somme de 500 €. Les modalités de versement de cette aide restent à définir.

Plan de relance

Le maire fait un rapide point sur les dossiers en cours. Pas de notification pour l'instant.

Elections départementales

1er tour 22 mars 2015. Un 2^{ème} tour si nécessaire le 29 mars. Le nouveau canton d'Arbois regroupe l'ancien canton d'Arbois et celui de Salins.

Les candidats seront élus par binômes homme-femme.

Projet d'appartements

Logement fromagerie. Des travaux de rénovation dans le 1^{er} logement commenceront cet hiver. sur la base des plans établis sur le SIDEDEC.

Valéco éoliennes

La société sera invitée à rencontrer le maire.

Questions diverses

Des problèmes d'éclairage aux abords des bâtiments communaux, en particulier Espace Liberté, nécessitent des améliorations. A titre expérimental des éclairages à LED solaires et détecteurs de mouvements seront installés. Si l'essai est concluant ces équipements seront généralisés.

Vœux du maire : 18 janvier à 17 H 30.

Dictée : association Atout Livre : la dictée intercommunale aura lieu le 08 février à 15 heures précises, salle des Fées. Une seule épreuve pour le canton toutes catégories.

Le secrétaire de séance,
C. FRENOIS

Le Maire,
H. DORBON